



PREDAS / PRS II

Premier Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest

MERS 2006

Rencontre / Exposition des producteurs , des
décideurs et des partenaires au développement

Niamey (NIGER), du 22 au 26 Mai 2006

RAPPORT



gtz

DGIS

■ AU SOMMAIRE ■

LISTE DES ACRONYMES	page 5
INTRODUCTION	page 7
I - Objectifs et déroulement du MERS	page 9
II- Cérémonie d'ouverture	page 9
III. Résultats obtenus	page 10
Annexes	page 17
Annexe 1 : Discours prononcés à la cérémonie d'ouverture	page 19
Annexe 2 : Rapports des ateliers thématiques	page 27
Annexe 3 : Recommandations du Segment politique	page 32
Annexe 4 : Discours de clôture	page 35
Liste des participants	page 37

■ LISTE DES ACRONYMES ■

SIGLE	Définition
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale
CILSS	Comité Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNSOLER	Centre National de l'Énergie Solaire et des Énergies Renouvelables
DGIS	Direction de la Coopération Internationale (Pays Bas)
ER	Énergies renouvelables
FASEN	Projet Foyers Améliorés du Sénégal
GTZ	Coopération Technique Allemande
MDP	Mécanisme Développement Propre
MERS	Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest
PERACOD	Programme d'Eletrification Rurale et des Combustibles Domestiques
PRBE	Programme Régional Biomasse Énergie.
PREDAS	Programme Régional de Promotion des Énergies Domestiques et Alternatives au Sahel
PRS II	Programme Régional Solaire, Phase 2
SNCC	Société Nigérienne de Carbonisation du Charbon
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

■ INTRODUCTION ■

L'accès à l'énergie est un défi majeur pour le développement des populations. Au monde et en Afrique subsaharienne, seule une proportion infime de la population a accès aux énergies modernes. Cela se traduit par une utilisation massive de la biomasse comme source principale d'énergie avec des problèmes de déforestation mais aussi de santé publique (pollution intérieure des maisons liée aux mauvaises conditions d'utilisation de la biomasse) qui touchent en premier lieu les femmes et les enfants. En outre, l'utilisation des énergies fossiles est plus coûteuse pour l'environnement.

Cette situation risque de perdurer encore du fait du renchérissement du prix des produits pétroliers qui les rend encore plus inaccessibles aux plus pauvres. Il devient alors impératif d'assurer la transition pétrolière par un recours plus conséquent aux énergies renouvelables qui présentent plusieurs avantages : par définition inépuisables, disponibles localement, très peu polluantes car produisant peu ou pas de gaz à effet de serre et réduisant ainsi l'impact sur la santé et le climat.

Les énergies renouvelables trouvent de plus en plus des applications adaptées et économiquement viables dans de multiples domaines par exemple l'électrification des sites isolés dont le raccordement au réseau national reviendrait très cher. Par ailleurs, grâce à leur modularité, leur diversité et leur disponibilité, les énergies renouvelables offrent des possibilités d'innovations technologiques décentralisées tout en créant des emplois et de nouvelles sources de revenus pour les communautés locales.

Les perspectives qui s'offrent aux énergies renouvelables sont prometteuses notamment en matière de lutte contre la désertification, limitation des impacts du changement climatique, et de développement à grande échelle de l'électrification décentralisée. Cependant, jusqu'à présent ces formes d'énergie n'ont été que très peu soutenues par les pouvoirs publics. Il est donc important de mettre en place un environnement favorable à même de créer une dynamique d'utilisation accrue du potentiel des énergies renouvelables (ER).

Plusieurs rencontres, séminaires, conférences, symposiums ont été organisés sur les énergies renouvelables de par le monde. A maintes reprises, certains décideurs politiques sahéliens et les partenaires au développement ont manifesté une volonté d'appuyer le développement des ER. La conférence de Bonn sur ce thème en juin 2004 et notamment le plan international d'action qui en est issu en sont une preuve supplémentaire.

Il convient de remarquer que dans les pays du Nord certaines formes d'ER, notamment les énergies éolienne et solaire ont connu, grâce à un appui politique conséquent, une expansion remarquable. Il n'en est pas de même dans les pays du Sud.

- Pourquoi dans les pays du Sahel et en Afrique de l'Ouest les ER sont-elles encore faiblement développées, malgré l'existence d'un gisement considérable?
- Quels sont les acteurs qui doivent être le moteur de ce développement ?
- Comment accompagner ces acteurs et sous quelles formes ?

Telles sont les principales questions auxquelles il convient de répondre afin d'impulser une utilisation accrue de ces formes d'énergie au Sahel et en Afrique de l'Ouest. C'est dans cette perspective que s'est tenu à Niamey (Niger), du 22 au 26 mai 2006, le premier Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS 2006) co-organisé par le Gouvernement nigérien, le Comité permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec l'appui des partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne, la coopération néerlandaise (DGIS) et la coopération allemande au développement (GTZ).



Secrétaire Exécutif
CILSS

Secrétaire d'État à
l'Énergie - Guinée Bissau

Ministre des Mines et
Énergie - Niger

Ministre des Mines et
Énergie - Tchad

Directeur de l'Énergie
UEMOA

■ I - OBJECTIFS ET DÉROULEMENT ■

L'objectif général du MERS -2006 est de contribuer à apporter des solutions durables aux difficultés de diffusion et d'utilisation des ER à grande échelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest en répondant à la question suivante : Que peut-on et doit-on faire pour accélérer le développement du marché des ER au Sahel et en Afrique de l'Ouest?

Le MERS a réuni les décideurs politiques, les partenaires au développement et les entrepreneurs impliqués dans les filières ER au Sahel et en Afrique de l'Ouest. La liste des participants est donnée en annexe n°5 au présent rapport. Il a comporté trois segments :

- Une exposition des entreprises sahariennes et ouest africaines produisant des équipements ou services pour la mise en valeur des énergies renouvelables ;
- deux ateliers thématiques consacrés dont l'un sur la biomasse et l'autre sur les autres formes d'ER ;
- un segment politique, sous forme de table ronde regroupant les décideurs politiques, les partenaires au développement et entreprises spécialisées dans les ER.

■ II - CÉREMONIE D'OUVERTURE ■

Le MERS s'est tenu au Palais des Congrès de Niamey. La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par quatre (4) interventions, à savoir :

1. l'allocution de Monsieur Djibril SALIFOU, Directeur de l'Énergie de l'UEMOA, représentant de la Commission de l'UEMOA. Dans cette allocution M. SALIFOU a réaffirmé que c'est avec plaisir que la Commission de l'UEMOA participe à l'organisation de cette première édition du MERS qu'il place dans le cadre du partenariat entre le CILSS et l'UEMOA en général et dans le cadre des synergies entre le PREDAS et le PRBE en particulier. Il a aussi souligné que le MERS constitue une opportunité pouvant contribuer à l'instauration d'un dialogue franc entre les différents acteurs et surtout à plus d'implication du secteur privé par l'apport des énergies renouvelables dans le processus de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le

Développement (OMD). Il a également assuré que la Commission de l'UEMOA, dans le cadre de sa Politique Énergétique Commune, ne ménera aucun effort pour que les recommandations et souhaits issus des assises de Niamey prennent corps.

2. l'allocution de Son Excellence Monsieur **Musa MBENGA**, Secrétaire Exécutif du CILSS qui a tout d'abord remercié les autorités du Niger pour avoir accepté d'accueillir la première édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ensuite Monsieur MBENGA a rappelé que les énergies renouvelables bénéficient actuellement d'un regain d'intérêt : en attestent, d'une part, le sommet de la Planète Terre tenu à Johannesburg en 2002 qui plaçait la promotion de ces énergies en tête des priorités, et d'autre part, et la conférence internationale sur les énergies renouvelables organisée à Bonn par le Gouvernement allemand en juin 2004. Le MERS traduit donc l'intérêt grandissant que le CILSS et ses partenaires portent à la promotion de ces formes d'énergies, l'objectif étant de contribuer à mettre en place un environnement favorable à même de créer une dynamique d'utilisation accrue du potentiel des énergies renouvelables, donc à faire progresser le développement et l'utilisation de ces énergies dans la sous région. Le Secrétaire Exécutif du CILSS a souhaité que ce soit l'occasion de renforcer le dialogue entre acteurs, notamment entre les opérateurs privés et les décideurs politiques afin de parvenir à des propositions de solutions pertinentes, durables et acceptables devant permettre l'accès à l'énergie à toutes les couches sociales de la sous région et pour tous les usages, en particulier en milieu rural.

3. l'allocution de Son Excellence **Monsieur Jeremy LESTER**, Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Niger dont l'intervention a été axée sur les deux points que sont, d'une part, le problème de l'énergie en Afrique et, d'autre part, les interventions de la Commission européenne dans ce domaine. S'agissant du premier point et après avoir décrit les principales caractéristiques de la consommation énergétique de l'Afrique (très faible niveau de consommation, contribution négligeable des énergies renouvelables et très faible des énergies dites modernes, environnement fragilisé par l'exploitation des ressources forestières), Monsieur Jeremy LESTER a fait constater que le défi majeur pour l'Afrique est la satisfaction des besoins en énergie de la population ainsi que la création de revenus, tout en préservant l'environnement.

Face à cette situation, il a rappelé les engagements de l'Union européenne en Afrique et au Sahel. On peut citer les initiatives suivantes qui constituent une contribution de l'Union européenne à la fois à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs de développement du millénaire:

- le lancement de l'Initiative conjointe de l'Union européenne pour l'Énergie, avec l'objectif d'améliorer l'accès des populations des pays en développement à des services d'énergie durables ;
 - la conférence régionale, « Energy for Africa », (Nairobi, 2003) qui a insisté sur l'électrification rurale, l'utilisation durable de la biomasse et les énergies renouvelables ;
 - la mise en œuvre par le CILSS, dans les pays du Sahel, de deux programmes majeurs financés par le FED : le Programme Régional Solaire (PRS II), pour le pompage de l'eau à partir de l'énergie solaire et le Programme Régional pour la promotion des Énergies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS), qui vise à aider à la gestion durable des ressources en énergies des pays membres ;
 - Enfin, l'Initiative de l'UE pour l'Énergie qui sera lancée en juin 2006 pour attirer les financements publics et privés, nationaux et internationaux pour l'accès à l'énergie en milieu rural.
4. le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Mohamed ABDOULAHI, Ministre des Mines et de l'Énergie du Niger. Dans ce discours Monsieur le Ministre a rappelé tous les efforts que le Niger a déployés en vue de la promotion des énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire. Il s'est félicité de ce que le MERS intervient au moment même où les pays de la sous-région s'activent à mobiliser leurs partenaires au développement pour le financement de leurs programmes d'accès des populations aux services énergétiques modernes pour l'atteinte des objectifs du millénaire. Le Ministre a aussi exhorté chacun à faire un don de soi afin qu'au sortir de ces assises, les maux qui freinent le développement des énergies renouvelables soient passés au peigne fin et que des solutions ou tout au moins des pistes de solutions idoines soient formulées. Il a fini son discours par témoigner sa gratitude aux partenaires au développement qui ont soutenu et continuent à soutenir les efforts quotidiens des laborieuses populations sahariennes et oub茅aises 脿 acc茅der 脿 l'茅nergie moderne.

Les textes int茅graux de ces diff茅entes interventions sont reproduits en annexe n°1 au pr茅sent rapport.

Il est 脿 noter que la c茅r茅monie d'ouverture du MERS a eu lieu en pr茅sence de plusieurs membres du Gouvernement du Niger, du Gouverneur de la R茅gion de Niamey, de nombreux chefs de missions diplomatiques et de repr茅sentants de partenaires au d茅veloppement.

■ III - RESULTATS OBTENUS ■

3.1 De l'exposition

Sur les douze (12) pays membres du CILSS et de l'UEMOA, neuf (9) ont effectivement pris part 脿 l'exposition. Un pays 芥tait absent (Cap Vert), tandis que deux autres (Guin茅e Bissau et Tchad) n'ont pas pu faire participer des op茅rateurs priv茅s. A cela il faut ajouter les stands anim茅s par :

- le CILSS (PREDAS, PRS II, Centre R茅gional Agrhyemet),
- l'Association La Trame (cuisson solaire), France
- l'Association Yil Agence Technologie & D茅veloppement (borne solaire), France.

L'exposition, organis茅e essentiellement par les entreprises sahariennes et oub茅aises impliqu茅es dans la promotion et la commercialisation de technologies, 茅quipements et services ER, a concern茅 aussi bien les technologies que les services et 茅quipements pour la valorisation des diff茅rentes formes d'ER disponibles dans la sous r茅gion, 脿 savoir :

- les technologies de valorisation de la biomasse (bois et ses d茅riv茅s, r茅sidus agricoles et agro-industrielles, valorisation des plantes envahissantes, foyers am茅lior茅s, charbon de biomasse non ligneuse, huile de pourgh猫re, biogaz, substitut au bois-茅nergie, etc) : il s'agit de faire savoir au public que la biomasse, premi猫re source d'茅nergie au Sahel, reste renouvelable lorsqu'elle est g茅r茅e convenablement ;
- les technologies solaires (PV et thermique) : électrification, communication, pompage, chauffage/cuisson, conservation de denr茅es ;
- les technologies utilisant les 能gies (茅lectrique ou m茅canique) 茅olienne et hydraulique.

Prix

Les organisateurs du MERS ont décerné des prix aux exposants ayant présenté les meilleures technologies. Le jury désigné à cet effet par décision ministérielle comprend cinq (5) membres :

- M. Albert WRIGHT, Ingénieur énergéticien, Professeur à l'EMIG-Niamey, président du Jury ;
- M. Katiela Abdou CHETIMA, Ingénieur de conception électrique, Inspecteur des Services au Ministère des Mines et de l'Énergie du Niger;
- Dr SANOGO Oumar, IRSAT, Burkina Faso ;
- M. Hamatan Ag HANTAFAYE, Directeur du Centre National des Énergies Solaire et Renouvelables, Mali ;
- M. Ismaïl LO, Directeur de l'Énergie au Ministère de l'Énergie et des Mines Sénégal.

Pour conduire sa tâche, le jury a pris en considération les résultats attendus des produits de l'exposition, à savoir l'impact qu'on peut attendre sous l'angle de la préservation de l'environnement ainsi que la réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi le jury a pris la décision de mettre hors compétition les produits importés lorsque ceux-ci ne recèlent aucune valeur ajoutée technologique locale d'une part et, d'attribuer les prix aux produits et non aux présentateurs d'autre part.

C'est ainsi que sur les cinquante (50) fiches déposées à temps, vingt cinq (25) ont été présélectionnées.

Le jury a retenu huit (8) critères d'évaluation devant servir de base au classement des produits :

1. Fonction principale ;
2. Acceptabilité sociale ;
3. Simplicité ;
4. Impact bénéfique sur l'environnement ;
5. Impact sur la réduction de la pauvreté ;
6. Qualité de réalisation ;
7. Multifonctionnalité ;
8. Brevetabilité sous-entendant : (a) l'activité inventive à la base de la réalisation du produit, (b) la preuve de sa nouveauté et (c) sa reproductibilité industrielle à des fins commerciales.

Comme il est de tradition lors de ces cérémonies de remise de prix, le jury a jugé bon de faire quelques recommandations répondant au souci d'une meilleure valorisation de nos ressources et produits locaux.

■ Sur la base des observations ci-après, relatives à l'exposition des produits :

- Peu de produits exposés de fabrication locale ;
- Méconnaissance des produits de la part de certains présentateurs ;
- Manque de fini technique et d'esthétique de certains produits présentés ;
- Faible participation du public de Niamey;

■ Le jury a retenu les recommandations suivantes :

- Besoin de soutenir la recherche-développement afin de consolider le savoir-faire technologique dans la sous région ;
- Nécessité d'instaurer un véritable partenariat et une bonne complémentarité entre chercheurs, opérateurs économiques et institutions financières ;
- S'efforcer de prolonger l'impact de la présente manifestation en diffusant son contenu et ses résultats auprès des publics des états de la sous région ;
- Nécessité d'accorder une attention particulière à la technologie des produits notamment dans leur finition afin qu'il soient plus attrayants ;
- Veiller à ce que les opérations de transfert de technologie favorisent mieux l'éclosion d'un savoir-faire local de manière à garantir une meilleure insertion sociale de la filière des Énergies Renouvelables.



Trois prix ont été décernés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Prix	Technologie	Récipiendaires	Montant (fcfa)	Personnalité ayant remis le prix
1 ^{er} Prix	Valorisation du Pourghère comme biocarburant	CNSOLER/Mali	150.000	SEM Musa MBENGA, Secrétaire Exécutif du CILSS
2 ^{ème} Prix	Foyers améliorés Sewa/Diambar	Katéné Kadji/Mali et GIE / Foyers améliorés / Sénégal	100.000	M. Thierry BERTOUILLE, Représentant de la Commission Européenne
3 ^{ème} prix	Autocuiseur Bitatooré	Mme Jeanne ILBOUDO	50.000	Mme ALZOUMA A. Safiatou, Directrice des Énergies Renouvelables et des Énergies Domestiques du Niger



3.2 Des ateliers thématiques

Parallèlement à l'exposition, deux ateliers thématiques ont été organisés dont :

- l'un sur la biomasse, avec comme facilitateur **Monsieur Abdoukarim Saidou**, ancien Directeur de l'Énergie du Niger ;
- l'autre sur les ER autres que la biomasse avec comme facilitateur **Monsieur SOULE Salifou**, ancien cadre du CRES de Bamako.

Les rapports de ces deux ateliers et les recommandations sont donnés en annexe n°2.

3.3 Du segment politique

La table ronde ou segment politique à l'attention des décideurs politiques et des partenaires au développement, s'est tenue le 25 mai 2006 au Palais des Congrès de Niamey en République du Niger, sous la présidence du Ministre nigérien chargé de l'Énergie.

Ce segment a été modéré par Monsieur **Mahaman Laoualy DAN DAH**, Directeur du Bureau d'Études Niger-Horizons

Ce segment du MERS a été l'occasion d'amorcer un débat entre le niveau politique, les partenaires au développement et les opérateurs privés. Il a permis de mener un débat autour des recommandations d'ordre politique proposées lors des ateliers thématiques. On y notait notamment la présence de :

- SEM Mohamed ABDOULAHI, Ministre des Mines et de l'Énergie du Niger ;
- SEM Aboussalah YOUSSEOUF, Ministre des Mines et de l'Énergie du Tchad ;
- SEM Augusto PEQUENO, Secrétaire d'État à l'Énergie de la Guinée Bissau ;
- SEM Musa S. MBENGA, Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Monsieur Thierry BERTOUILLE, représentant la Commission Européenne
- Monsieur Djibril SALIFOU, Directeur de l'Énergie et des Mines, représentant la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Lamine THIOUNE, Directeur de l'Énergie, représentant SEM le Ministre de l'Énergie du Sénégal ;

- Monsieur Lancina SYLLA, Directeur National de l’Énergie représentant SEM le Ministre de l’Énergie du Mali ;
- Monsieur Checkhna Ould AHMED, Conseiller, représentant le Ministre de l’Énergie de la République Islamique de Mauritanie ;
- Monsieur Bah F.M. SAHO, Directeur de l’Énergie de la Gambie,
- Monsieur Bassirou OUEDRAOGO, Directeur des Énergies Traditionnelles, représentant le Ministre des Mines, des Carrières et de l’Énergie du Burkina Faso ;
- Monsieur N’cho PACOME, représentant le Ministre de l’Énergie de la République de Côte d’Ivoire ;
- Monsieur Abiyou TCHARABALO, représentant le Ministre de l’Énergie du Togo ;
- Monsieur Justin LEKOTO, représentant le Ministre de l’Énergie du Bénin ;
- Les opérateurs privés,
- Les équipes des coordinations régionales du PREDAS/CILSS et du PRBE/UEMOA, les institutions de recherche et de formation (notamment CNES, EMIG, IRSAT, CNESOLER).

Les travaux de cette table ronde ont débuté par un bref exposé du facilitateur sur les objectifs de cette rencontre et sur l’inestimable contribution que les ER sont susceptibles d’apporter au développement économique et social des pays du Sahélien et de l’Afrique de l’Ouest. Ils se sont poursuivis par l’examen de chacune des recommandations émanant des deux ateliers thématiques.

Les recommandations retenues sont données en annexe n°3 au présent rapport.

Recommandation n°1 :

L’inscription de l’énergie, notamment les ER, comme axe prioritaire dans les stratégies et programmes nationaux

L’examen de cette recommandation a été l’occasion pour les différentes délégations nationales, d’exposer les expériences de leurs pays respectifs et de réaffirmer leur volonté d’œuvrer pour la promotion des ER. Il ressort de ces échanges qu’il n’y a pas de la part des États ou de leurs partenaires au développement, d’opposition à la mise en œuvre de cette recommandation. Cela d’autant plus que la plupart de ces États justifient d’expériences variées en matière de prise en compte des ER dans leurs documents de politiques et stratégies.

Malgré les progrès qu’ils ont déjà enregistré dans ce domaine, les États ont perçu cette table ronde comme une invitation à plus d’efforts en vue de la promotion des ER qu’ils considèrent comme un enjeu de développement économique et social.

Certains États qui sont encore à un stade peu avancé considèrent la tenue de cette rencontre comme l’occasion de s’imprégner des expériences des autres pour une intégration des ER dans leurs documents de politiques et stratégies.

La volonté des États de mettre en œuvre cette recommandation, trouve un écho favorable auprès de certaines institutions communautaires comme l’UEMOA, la CEDEAO et le CILSS. Ainsi, l’UEMOA et la CEDEAO travaillent actuellement sur l’élaboration d’un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) régional au sein duquel une place de choix est faite à la promotion des ER. Ces mêmes institutions ont en chantier, l’élaboration d’un libre blanc des ER. Du côté du CILSS, l’écho favorable a consisté notamment dans la tenue du MERS dont l’un des mérites a consisté à démontrer que les technologies d’accès aux ER existent et qu’elles ne demandent qu’à être vulgarisées.

Recommandation n°2 :

Créer un environnement propice à l’investissement national et international

L’examen de cette recommandation a permis d’établir que de nombreuses expériences d’utilisation rationnelle des ressources forestières et de partenariat public et privé ont déjà été mise en œuvre avec succès dans plusieurs États. Cependant, le déficit d’échanges d’informations entre les États n’a pas permis la réPLICATION de ces expériences à des échelles plus grandes.

De façon générale, l’ensemble des acteurs se sont appropriés les différents points de cette recommandation. Toutefois, les représentants des États ont souhaité que préalablement à l’adoption des mesures de détaxation des équipements des ER, que des études approfondies soient menées sur les avantages et les inconvénients de cette opération. Ils ont également manifesté une certaine réserve par rapport au point relatif au cautionnement des entreprises. Ils ont suggéré en revanche que des réflexions approfondies soient menées sur les modalités d’accompagnement des entreprises intervenant dans le domaine des ER. Ces réflexions seront menées en rapport avec l’UEMOA laquelle travaille actuellement sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME).

Recommandation n°3 :

La mobilisation du financement international à travers le développement des capacités des acteurs

A la suite du large consensus suscité par cette recommandation, les opérateurs privés ont été invités à s'organiser pour accéder à des financements d'organismes comme l'Union Européenne laquelle prévoit dans le cadre du 10^{ème} FED, de collaborer directement avec les acteurs non étatiques.

Recommandation n°4 :

L'introduction et/ou la consolidation de modules de formation relatifs aux ER dans les systèmes éducatifs nationaux et régionaux, formels et non formels, afin de sensibiliser le public

Pour faciliter la mise en œuvre de cette recommandation, l'intervention de la CEDEAO est sollicitée. Cette organisation peut en effet adopter sur ce point une directive qui s'impose aux États.

Recommandation n°5 :

L'institutionnalisation du MERS

La République du Niger s'est portée candidate pour accueillir les prochaines éditions du MERS en les faisant coïncider avec la journée des Énergies Renouvelables (7 avril) et la date anniversaire de la mort du Professeur **A.M. Dioffo**, un pionnier de la valorisation du solaire au Sahel. Proposition favorablement accueillie par les participants à l'unanimité.

Recommandation n°6 et 7 :

Inscrire la promotion des ER comme axe prioritaire de la coopération bilatérale et multilatérale avec les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et favoriser la création de partenariats Nord-Sud

L'Union européenne a indiqué que la promotion des ER est doublement possible à travers ses financements. Ces derniers consistent d'une part, dans un appui budgétaire macro-économique que les États peuvent librement affecter à la promotion des ER, d'autre part dans des appuis sectoriels qui peuvent être destinés à la promotion des ER à la demande des États.

De nombreuses autres initiatives en faveur des ER existent au sein de l'Union Européenne et concernent aussi bien les actions à venir que les actions en cours.

En guise de conclusion

Le MERS a constitué une réponse concrète et ouest africaine à la conférence de Bonn tenue en juin 2004 sur les énergies renouvelables. La première édition du MERS a connu une participation importante des entreprises privées, de représentants d'autorités nationales et de partenaires au développement. Y ont effectivement pris part plus de deux (200) participants venus de 11 pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Togo, Sénégal), du Tchad, de la France, de l'Espagne, du CILSS, de l'UEMOA et de l'Union européenne.

Le MERS a permis de :

- mettre en relation les opérateurs sahéliens et ouest africains du secteur des énergies renouvelables et d'identifier les synergies et coopérations possibles. Ainsi, à la faveur de cet évènement les professionnels de l'énergie domestique (Foyers améliorés, Carbonisation améliorée, biomasse) ont décidé de créer une Association de Professionnels de la biomasse dénommée : Réseau Africain pour l'Utilisation Rationnelle de la Biomasse, en abrégé (**RAB-Africa**) appelé à s'élargir dans les semaines et les mois à venir. Le secrétariat technique est provisoirement assuré par Monsieur Ousmane S. SAMASSEKOU, Directeur Général de l'Entreprise Katéné Kadji (Mali) dont les contacts sont :

Contact :

RAB-Africa

Secrétariat provisoire

Monsieur Ousmane S. SAMASSEKOU

Bamako, Mali

Tél : + 223 673 0585

Fax : +223 222 98 08

EMAIL : sewakadij@yahoo.fr

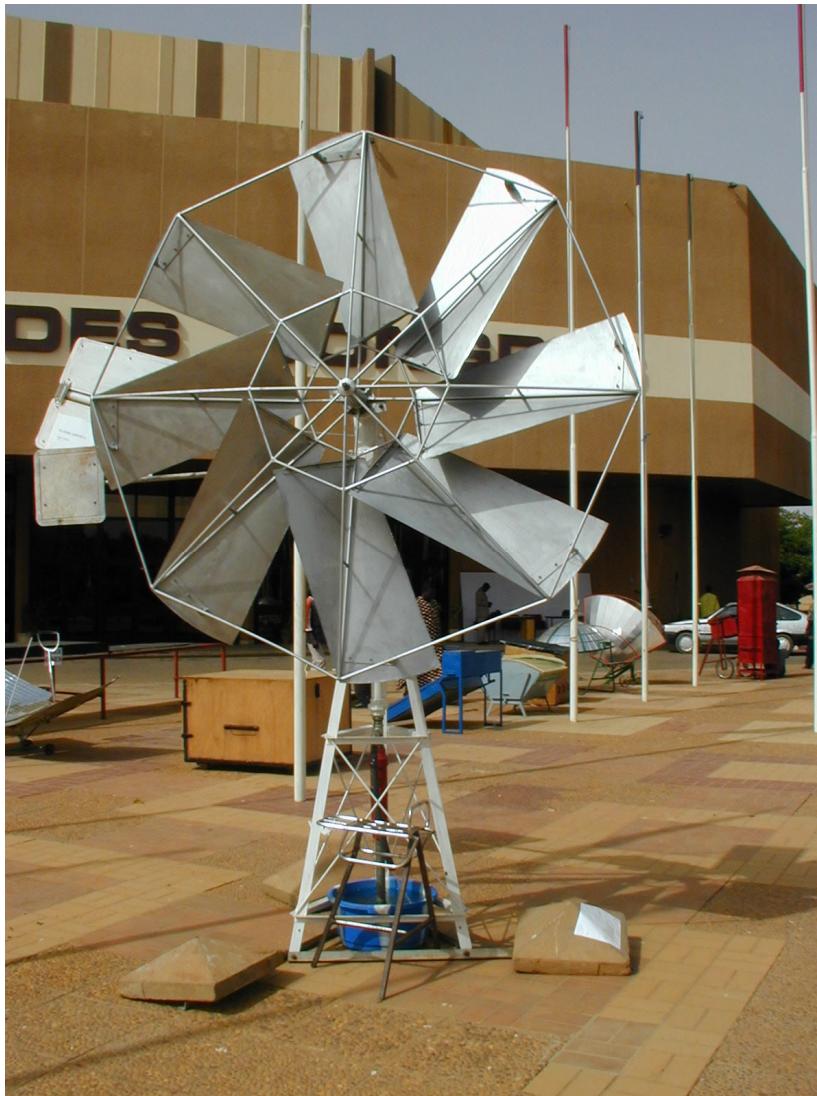
De tels réseaux pourraient permettre de renforcer le pouvoir de négociation des opérateurs sahéliens et ouest africains.

- mieux faire connaître les technologies, équipements et services que les entreprises sahéliennes et ouest africaines sont en mesure d'offrir. Le MERS a connu une bonne couverture médiatique. Ainsi, en plus de l'annonce qui en a été faite par le PREDAS et le CILSS, plusieurs autres institutions en ont fait l'écho ; il s'agit notamment de Média-terre Afrique, Une vision pour l'Afrique,

Centre Régional AGRHYMET, la Commission de l'UEMOA, Tribune, Yahoo. Plusieurs télévisions et radios nigériennes et internationales (BBC Hausa et Français, AITV) ont aussi couvert l'évènement. Cela a permis de conférer à ce dernier la dimension qu'il mérite.

- aux entreprises développant des ER n'ayant pas atteint la maturité commerciale de faire part de leurs problèmes aux décideurs et bailleurs de fonds. Les résultats du segment politique organisé à cet effet sont à la hauteur des attentes des opérateurs privés.
- l'institutionnalisation du MERS. En effet, une des recommandations fortes du segment politique a été d'institutionnaliser le MERS. Les participants ont, à l'unanimité, favorablement accueilli cette proposition, l'institutionnalisation du MERS devant permettre de donner une plus grande visibilité aux entreprises sahéliennes et ouest africaines

impliquées dans les ER et surtout d'impulser la production de biens d'équipement en Énergie Renouvelable et les prestations de services dans ce domaine au profit des populations sahéliennes, notamment en milieu rural. Par ailleurs la proposition du Niger qui s'est porté volontaire pour accueillir les prochaines éditions a aussi été acceptée. Aussi bien le Secrétaire Exécutif du CILSS que le Représentant de l'UEMOA ont renouvelé leur volonté à aider à la mobilisation de ressources pour la tenue des prochaines éditions. Toutefois, les deux organisations ont fait observer que l'institutionnalisation du MERS suppose la contribution aussi bien du pays organisateur que des pays et entreprises participants. Le Niger devra donc faire une inscription budgétaire au titre du Ministère en charge de l'énergie afin de pouvoir prendre en charge certaines catégories de dépenses liées notamment à l'accueil (protocole) et à la sécurité des participants, ainsi qu'à l'organisation (Comité national d'organisation).



■ ANNEXES ■

■ Annexe 1 : Discours prononcés à la cérémonie d'ouverture ■

Allocution de Monsieur Djibril SALIFOU, Directeur de l'Énergie et des Mines à la Commission de l'UEMOA

- Excellence Monsieur le Ministre des Mines et de l'Énergie de la République du Niger ;
- Excellences Messieurs les Ministres ;
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Africaines et Internationales ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Monsieur le Représentant de la GTZ ;
- Monsieur le Représentant de l'Union Européenne ;
- Honorables Invités ;
- Mesdames et Messieurs.

Je voudrais, au nom de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), adresser mes remerciements aux Responsables du Comité Inter État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) pour avoir bien voulu nous associer à l'organisation du Forum sur le Marché des Énergies Renouvelables (MERS 2006).

Je voudrais également présenter nos vifs remerciements et notre reconnaissance aux Autorités nigériennes qui n'ont ménagé aucun effort dans l'organisation et pour toutes les commodités mises à notre disposition pour le succès de la présente rencontre.

Mesdames et Messieurs

C'est avec un réel plaisir que la Commission de l'UEMOA se joint au CILSS et au Gouvernement de la République du Niger pour l'organisation des présentes assises. Au delà de l'importance que revêt cette rencontre de Niamey, nous la plaçons dans le cadre du fructueux partenariat entre le CILSS et l'UEMOA à travers l'Accord cadre de coopération conclu par les hauts responsables de ces deux institutions.

Ceci a valu, dans le domaine qui nous intéresse qui est celui des Énergies renouvelables, plusieurs concertations et échanges dans un souci de développer des synergies surtout dans la mise en œuvre de nos deux Programme majeurs à savoir : le Programme Régional des Énergies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) et le Programme Régional Biomasse Énergie (PRBE).

Pour rappel, le PRBE a comme objectif principal de contribuer à la gestion durable de la biomasse énergie et à la promotion des énergies alternatives, en préservant l'environnement et en luttant contre la pauvreté. Parmi les principales activités de ce programme, figure en bonne place la valorisation et les usages modernes de la biomasse qui reste la seule source d'énergie renouvelable encore accessible par nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'indiquent les termes de référence de la présente rencontre, l'objectif général du MERS-2006 est de contribuer à apporter des solutions durables aux difficultés de diffusion et d'utilisation des Énergies renouvelables dans un souci de développer un marché sous régional. Je dois dire que cette problématique constitue le prolongement du Forum sur les technologies matures que la Commission de l'UEMOA avait organisé en mai 2002 en partenariat avec le Programme RPTES de la Banque mondiale.

C'est fort des recommandations issues de ce Forum que la Commission de l'UEMOA, dans la conception et dans la mise en œuvre du PRBE, place les opérateurs privés comme des partenaires incontournables dont le rôle est déterminant dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Dans cette perspective, les énergies renouvelables dont regorge notre sous région constituent un levier important pour améliorer les conditions de vie de nos populations en attaquant de front les problèmes d'éducation, de santé, d'alimentation etc. qui interpellent l'humanité depuis le Sommet sur le Développement Durable tenu en septembre 2002 à Johannesburg.

C'est d'ailleurs suite à ce Sommet, qu'un autre Sommet non moins important, dédié exclusivement aux énergies renouvelables, a eu lieu à Bonn en Allemagne, durant l'été 2004.

Ce Sommet qui a vu la participation active de l'Afrique, a aboutit à l'adoption d'un Plan d'action international qui n'a malheureusement pas encore pris corps malgré le dynamisme du comité de suivi mis en place à cet effet.

Dans cette dynamique et au regard des spécificités de notre sous région, les présentes assises de Niamey constituent une opportunité pouvant contribuer à l'instauration d'un dialogue franc entre les différents acteurs que nous sommes et surtout à plus d'implication du secteur privé par l'apport des énergies renouvelables dans le processus de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dans cette optique, il est attendu une participation de haute facture de la part des opérateurs privés ici présents et dont les expositions nous édifieront sur leur savoir faire dans le domaine de la conception d'équipements utilisant les énergies renouvelables.

Mesdames et Messieurs,

La Commission de l'UEMOA espère, qu'au terme des présentes assises, nous parviendrons non seulement, à jeter les bases d'un dialogue franc entre tous les acteurs de la filière, mais aussi à mieux affiner notre stratégie pour que les énergies renouvelables puissent véritablement jouer leur rôle déterminant en contribuant de manière significative à la réalisation des OMD.

Aussi, le pragmatisme et le réalisme devraient-ils guider les échanges et les discussions pour que les décideurs politiques puissent prendre des engagements pour une prise en compte conséquente des énergies renouvelables dans les politiques énergétiques nationales. Je puis vous assurer que la Commission de l'UEMOA, dans le cadre de sa Politique Énergétique Commune, ne ménagera aucun effort pour que les recommandations et souhaits issus des assises de Niamey prennent corps

Avant de terminer, je voudrais une fois encore remercier tous les participants au Forum et en particulier les autorités nigériennes à travers le Ministère des Mines et de l'Énergie pour la qualité de l'organisation de cette importante rencontre.

Vive la coopération internationale !
Je vous remercie de votre attention !

Discours de SEM MUSA S MBENGA à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS)
Niamey (Niger), le 22 mai 2006.

- Monsieur le Ministre des Mines et de l'Énergie,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des pays membres du CILSS et de l'UEMOA,
- Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales, régionales,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers,
- Chers invités,

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous dire combien je suis honoré de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de ce Marché consacré aux énergies renouvelables dans notre sous-région.

Je voudrais également, Monsieur le Ministre, au nom des pays représentés, mais aussi aux noms du CILSS et de la Commission de l'UEMOA, remercier très sincèrement les autorités du Niger, au premier rang desquelles **Son Excellence TANDJA Mamadou**, Président de la République, pour avoir accepté d'accueillir ici à Niamey, cette première édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest et pour toutes les commodités offertes aux différentes délégations.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le deuxième Sommet de la Planète Terre, tenu à Johannesburg en 2002, a inscrit la promotion des énergies renouvelables durables en tête des priorités en ce début de millénaire. Depuis, sous la double pression de l'envolée du prix du pétrole et de l'augmentation des contraintes environnementales, plusieurs Pays et Institutions s'emploient à rendre opérationnelle cette noble ambition. C'est ainsi qu'en juin 2004 le gouvernement allemand a organisé une conférence internationale sur ce thème à Bonn, à laquelle ont pris part plusieurs pays et institutions de notre sous région. La Vice Présidente de la Gambie et le Premier Ministre du Niger ont ainsi activement participé à cette conférence. Ce niveau de représentation témoigne de l'intérêt porté aux énergies renouvelables par les autorités nationales.

Les énergies renouvelables, connues pour être inépuisables, saines et disponibles localement, deviennent de plus en plus compétitives. Elles trouvent de plus en plus des applications adaptées et économiquement viables dans de multiples domaines tels que l'électrification des sites isolés. Par ailleurs, grâce à leur modularité, leur diversité et leur disponibilité, ces formes d'énergies offrent des possibilités d'innovations technologiques décentralisées tout en créant des emplois et de nouvelles sources de revenus pour les communautés locales.

Autant dire que les perspectives qui s'offrent aux énergies renouvelables sont prometteuses notamment en matière de lutte contre la désertification, de limitation des impacts du changement climatique, et de développement à grande échelle de l'électrification décentralisée. De ce fait, de nombreux pays ont déjà choisi d'insérer les énergies renouvelables dans leurs plans nationaux énergétiques. Au Brésil par exemple, de grandes superficies de terres sont consacrées à des cultures pour la production de biocarburant.

Je conviens que, dans notre sous région où la sécurité alimentaire est encore à rechercher, l'affectation de terres à ce genre d'activités au détriment de la production alimentaire peut paraître paradoxale. En revanche, d'importants gisements d'autres formes d'énergies renouvelables existent et force est de constater qu'ils sont très insuffisamment valorisés.

Mesdames et Messieurs,

Face aux limites de la renouvelabilité de la biomasse, première source d'énergie dans nos pays, mais aussi pour relever le défi de la lutte contre la pauvreté - *cause majeure de l'exacerbation de la désertification* – nous ne pouvons que nous réjouir du regain d'intérêt pour les énergies renouvelables qui, chaque jour, deviennent une alternative plus crédible.

Dans cette optique, la tenue du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS) dont nous procédons à l'ouverture ce matin traduit l'intérêt grandissant que le CILSS, l'UEMOA et leurs partenaires portent à la promotion de ces formes d'énergies. L'objectif de cette manifestation est de contribuer à mettre en place un environnement favorable à même de créer une dynamique d'utilisation accrue du potentiel des énergies renouvelables, donc à faire progresser le développement et l'utilisation de ces énergies dans notre sous région.

Mesdames et Messieurs,

Le MERS est avant tout conçu comme une foire. C'est pourquoi une place importante est consacrée au volet exposition qui constitue un espace d'échanges d'expériences, de promotion et de commercialisation de technologies, équipements et services sur les énergies renouvelables.

Mais le MERS est aussi l'occasion d'établir - ou plutôt de renforcer - le dialogue entre acteurs, notamment entre les opérateurs privés et les décideurs politiques afin, nous l'espérons, de parvenir à des propositions de solutions pertinentes, durables et acceptables devant permettre l'accès à l'énergie à toutes les couches sociales de notre sous région et pour tous les usages, en particulier en milieu rural.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Mon dernier mot sera de réitérer nos vifs remerciements à l'endroit des autorités et du peuple du Niger, mais également à l'endroit des partenaires au développement qui ont soutenu l'organisation de cette première édition du MERS. Nos remerciements vont enfin aux organisateurs et aux participants à la rencontre auxquels je souhaite une bonne édition du MERS.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution du Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Niger,
à l'occasion du MERS-2006**

- Monsieur le Ministre des Mines et de l'Énergie,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des pays membres du CILSS et de l'UEMOA,
- Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales et Régionales,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers,
- Chers invités,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, en mon nom et au nom de ma collègue Madame Sari SUOMALAINEN de la Délégation au Burkina Faso.

La question de l'Énergie en Afrique subsaharienne est particulièrement cruciale. On relève en effet de fortes disparités :

- entre l'Afrique et le reste du monde : l'Afrique manque d'infrastructures en la matière. Sa consommation d'énergie représente moins de 5% de la consommation mondiale,
- entre les villes et les campagnes : les taux d'électrification sont très faibles en milieu rural, généralement inférieurs à 10%.

J'aborderai dans mon allocution deux points :

- Tout d'abord, les contours de la question énergétique dans la région
- Ensuite, les interventions de la CE face à cette situation et dans le cadre des résolutions du sommet mondial de 2002 sur le développement durable, à Johannesburg, qui a reconnu le rôle primordial de l'énergie dans la réduction de la pauvreté et l'a retenue parmi les 5 domaines d'action prioritaires, avec l'eau, la santé, l'agriculture et la biodiversité.

Le problème de l'énergie en Afrique / dans la région

En matière d'énergie, on constate dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, sahéliens en particuliers :

- Un niveau de consommation très faible (Niger : < 200 équivalent kg pétrole / habitant)
- Une contribution très faible des énergies dites modernes (gaz, électricité) mais qui pèsent lourdement sur la balance des paiements
- Une consommation énergétique qui somme toute demeure principalement liée à la cuisson des aliments et où prédomine l'utilisation des énergies traditionnelles, principalement le bois et le charbon de bois ;
- Cela se traduit, dans une région à très forte croissance démographique, par un environnement fragilisé par l'exploitation des ressources forestières pour la satisfaction de ces besoins primordiaux;
- Face à cela, les autres énergies renouvelables participent, jusqu'à présent, de façon très négligeable à l'offre en énergie.

Le défi majeur est la satisfaction des besoins en énergie de la population ainsi que la création de revenus, tout en préservant l'environnement.

L'approvisionnement en énergie, dans les pays sahéliens disposant d'une faible couverture végétale, ne pourra être assuré qu'en faisant jouer la complémentarité entre les différentes stratégies :

- La gestion durable des ressources en bois
- La maîtrise de l'énergie en améliorant la performance des équipements, en particulier dans la cuisson des aliments, qui constitue encore le principal poste de consommation énergétique
- Un recours accru aux autres énergies renouvelables, pour lesquelles il existe des gisements importants, dans le solaire mais aussi le vent, certaines formes de biomasse encore peu valorisées (plantes envahissantes, résidus agricoles, déchets ménagers), et peut-être la géothermie
- Et, également, le développement maîtrisé des énergies conventionnelles (énergies fossiles et hydroélectricité), tout en demeurant conscient des implications environnementales.

Des expériences très encourageantes sont d'ores et déjà en cours :

- Dans la gestion durable des ressources en bois, avec l'évolution vers une gestion participative et décentralisée des forêts,
- Dans la maîtrise de l'énergie avec la mise au point de foyers améliorés offrant une meilleure efficience énergétique,

- Dans le développement des autres énergies renouvelables, en particulier l'énergie photovoltaïque pour le pompage de l'eau et le secteur des télécommunications, et accessoirement l'éclairage domestique et public, le fonctionnement des services sociaux (éducation, santé) et certaines activités productives (moulins).

Toutefois, les difficultés qui demeurent sont importantes, en particulier liées :

- Au développement et la professionnalisation des opérateurs de services énergétiques
- A la sensibilisation et l'information de la population autour de la maîtrise de l'énergie
- A la faible solvabilité de la population par rapport à un coût relativement élevé de l'énergie

Face à ces défis que nous venons de passer en revue, que fait l'Union européenne en Afrique et au Sahel?

Lors du sommet mondial sur le développement durable, les États membres et la CE ont lancé l'Initiative conjointe de l'UE pour l'Énergie, avec l'objectif d'améliorer l'accès des populations des pays en développement à des services d'énergie durables. La conférence régionale, « Energy for Africa », tenue à Nairobi en 2003, a insisté, dans l'attente de cet objectif, sur l'électrification rurale, l'utilisation durable de la biomasse et les énergies renouvelables.

L'utilisation durable de la biomasse et les énergies renouvelables sont à la base de deux programmes majeurs financés par le FED dans les pays du Sahel et mis en œuvre par le CILSS :

- Le Programme Régional Solaire, dont l'expérience en matière d'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau a fait école dans l'ensemble de la région
- Le Programme Régional pour la promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel, qui a pour objectifs :
 - d'aider les États membres à concevoir, adopter et mettre en œuvre leur Stratégie Énergie Domestique
 - d'identifier, révéler et valoriser le savoir-faire sahélien
 - de promouvoir la structuration d'activités nationales de suivi des ressources en bois.

A travers ces programmes mis en œuvre par le CILSS et d'autres institutions à travers le monde, l'Union européenne aide à faire connaître les meilleures expériences contribuant ainsi à la fois à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs de développement du millénaire.

L'Initiative de l'UE pour l'Énergie a aussi pour objectif d'attirer les financements publics et privés, nationaux et internationaux pour l'accès à l'énergie en milieu rural. La Facilité Énergie, d'une enveloppe de 220 millions d'Euros pour l'ensemble des pays ACP, est l'un des instruments créés à cet effet. Elle devrait permettre la réalisation de projets dans le domaine de l'énergie bénéficiant aux populations les plus pauvres. Les projets seront choisis parmi les meilleures propositions reçues dans le cadre d'un appel à proposition qui sera lancé en juin prochain. Trois types d'action pourront ainsi être financées, qui visent à :

- Améliorer l'accès à l'énergie (infrastructures) ;
- Rendre l'environnement favorable au développement de services énergétiques bénéficiant aux pauvres ;
- Permettre la résolution des questions transfrontalières liées à l'énergie

Plusieurs facteurs nous amènent à penser que, dans le cadre de cet appel à proposition, la filière des énergies renouvelables sera amenée à jouer un rôle important, en raison :

- De la baisse du coût des technologies alternatives au fur et à mesure que leur marché s'accroît – autrefois considérées comme un luxe et marginales, les énergies renouvelables deviennent plus compétitives et plus courantes
- Du surenchérissement du coût des énergies fossiles (baril de pétrole : + 250% sur ces dix dernières années)
- Du coût élevé de raccordement des zones rurales au réseau existant : comme le téléphone mobile a permis le développement des télécommunications tout en évitant les coûts de réalisation d'un réseau câblé, peut-être que les énergies renouvelables permettront de faire un « bond » similaire dans le développement de l'accès à l'énergie.

Le MERS 2006 qui a pour objectif principal le développement du marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest et le renforcement des capacités des entreprises du secteur est un pas important en faveur du développement durable au profit des populations de la sous-région et particulièrement celles qui sont le plus défavorisées.

Je salue cette initiative du CILSS et de l'UEMOA et je remercie les autres partenaires au développement qui ont bien voulu appuyer la préparation et la tenue du MERS.

Je vous souhaite une édition fructueuse du MERS et vous remercie de votre attention.

**Discours d'ouverture
prononcé par S.E.M. Mohamed ABDOULAHI, Ministre des Mines et de l'Énergie du Niger**

-
- Messieurs les Ministres d'État ;
 - Mesdames et Messieurs les Ministres ;
 - Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
 - Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des pays membres du CILSS et de l'UEMOA ;
 - Excellences Mesdames et Messieurs les représentants des Organismes de coopération bilatérale et des Organisations internationales ;
 - Chers invités ;
 - Mesdames et Messieurs

Permettez moi, avant de commencer mon propos, de vous exprimer aux noms du Président de la République Tandja Mamadou, du Premier Ministre Chef du Gouvernement Hama Amadou et au mien propre, la bienvenue et un bon séjour à Niamey où s'ouvre sous l'égide du CILSS et de l'UEMOA la première édition de l'exposition « Marché des Énergies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Le choix de Niamey pour abriter cette rencontre n'est pas fortuit. En effet très tôt mon pays a compris l'importance des Énergies Renouvelables dans la satisfaction durable de ses besoins énergétiques. En témoigne la création dès 1965 sur son territoire du premier centre de la sous région dans le domaine de l'expérimentation et de la recherche développement sur les usages de l'énergie solaire (ONERSOL).

Les efforts de notre pays pour développer l'usage des énergies renouvelables sont de notoriété internationale comme attesté par :

- l'honneur fait au Niger de co-présider en juin 2004 la Conférence Internationale sur les Énergies Renouvelables tenue à BONN à travers la personne de son Excellence Monsieur le Premier Ministre HAMA AMADOU.
- La décision prise en 2005 par le conseil exécutif de la CEN-SAD de déclarer la journée du 07 Avril date anniversaire de la disparition du Professeur ABDOU Moumouni Dioffo comme « journée de l'énergie solaire dans l'espace CEN-SAD ».

Mesdames et Messieurs,

Il n'est plus un secret pour personne que sans les services énergétiques, les objectifs de développement du millénaire ne pourront pas être atteints. Pour la majorité des pays ici présents, la consommation énergétique est basée essentiellement sur la biomasse qui représente environ 80% de toutes les énergies consommées. La flambée du prix du pétrole à laquelle nous assistons depuis un certain temps nous oblige à valoriser toutes nos ressources énergétiques disponibles.

Comme il est impensable de satisfaire les besoins énergétiques de nos populations rurales par les énergies conventionnelles, il est plus qu'impératif de se retourner vers les énergies de flux communément appelées énergies renouvelables. Ces énergies ont trois atouts importants qui font d'elles un moyen de choix pour un développement durable de l'humanité, ce sont :

Leur quasi omniprésence ;
Leur caractère non polluant ;
Leur caractère renouvelable.

Les Énergies Renouvelables sont disponibles sur place et peuvent servir à produire de la chaleur et de l'électricité, elles contribuent à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés, renforçant ainsi la sécurité énergétique nationale, allégeant la facture des importations de produits pétroliers et réduisant la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

L'exposition rencontre qui nous réunit devrait permettre d'apporter des réponses appropriées afin d'impulser une utilisation accrue de ces formes d'énergie au Sahel et en Afrique de l'Ouest pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). C'est dire combien sont importantes les présentes assises qui, sans nul doute, apporteront les éclairages nécessaires aux politiques, à la société civile et à tous ceux qui œuvrent pour améliorer l'accès des populations à l'énergie durable.

Durant ces cinq jours nous assisterons à :

- une importante exposition des équipements ou services produits par nos entreprises ;
- deux ateliers thématiques consacrés aux principales énergies renouvelables utilisées au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- une table ronde regroupant les décideurs politiques, les partenaires au développement et les entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables.

Cet évènement intervient donc à point nommé, au moment même où nos pays s'activent à mobiliser leurs partenaires au développement pour le financement de leurs programmes d'accès des populations aux services énergétiques modernes pour l'atteinte des objectifs du millénaire.

C'est pourquoi j'exhorte chacun de nous à faire un don maximum de soit afin qu'au sortir de ces assises, les maux qui freinent le développement des énergies renouvelables soient passés au peigne fin et que des solutions ou tout au moins des pistes de solutions idoines soient formulées.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour saluer les efforts inlassables que fournit le CILSS pour aider les États membres à promouvoir un usage des ressources énergétiques compatibles avec le développement durable. Au Niger, ces efforts se sont concrétisés il y a quelques mois par la création de la Société Nationale de Carbonisation du Charbon Minéral (SNCC-SA).

Je félicite tout aussi l'UEMOA qui, à travers son « Programme Régional Biomasse Énergie »est entrain d'appuyer les États membres à promouvoir la valorisation énergétique moderne de la biomasse. Au Niger, la biomasse n'étant pas considérée comme une source d'énergie renouvelable, cette institution nous appuie dans la valorisation du charbon minéral que nous comptons à moyen terme diffuser comme substitut au bois énergie au niveau sous régional.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans témoigner toute notre gratitude à nos partenaires au développement qui ont soutenu et continuent à soutenir les efforts quotidiens de nos laborieuses populations à accéder à l'énergie moderne.

En souhaitant plein succès à nos travaux je déclare ouverte l'exposition rencontre « Marché des Énergies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Vive le Niger

Vive la coopération sous régionale

Vive la coopération internationale

Merci de votre aimable attention.

■ Annexe 2 : Rapport des ateliers thématiques ■

ATELIER n° 1 : BIOMASSE

- **Facilitateur :** Saïdou Abdoul Karim, Niger
- **Rapporteurs :** Cheikh Ahmed SANOGO, Mali
Ibrahima NIANG, Sénégal

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les communications suivantes ont été présentées:

- ▣ **Exposé introductif de M. Mahamane Lawali, Coordinateur Régional du PREDAS.**

L'accent a été mis sur l'importance de la biomasse dans le bilan énergétique des pays et sur les deux volets qui caractérisent cette filière : l'Offre (aménagement forestier, potentiel en déchets agricoles et autres biomasse non valorisés) et la Demande (transformation, carbonisation, usage moderne : biocarburant, pourghère, production d'électricité)

- ▣ **Méthodologie, objectifs et résultats attendus de l'atelier, Abdoul Karim Saïdou, facilitateur**

L'objectif de l'atelier est de proposer des solutions durables pour affiner une stratégie de promotion d'énergies alternatives renouvelables à même d'apporter des réponses à la problématique énergétique et d'atteinte des objectifs des OMD.

- ▣ **Stratégie de diffusion des foyers améliorés au Sénégal, M. Philippe Barry – FASEN/PERACODDGIS du Sénégal**

Partant d'un constat d'une filière désorganisée, marquée par l'absence de liens entre la production, la commercialisation et le financement, ce projet s'est fixé comme objectif la diffusion de 150 000 FA d'ici décembre 2007. L'atteinte de l'objectif précité repose sur la mise en place d'un mécanisme de soutien à la production, à la distribution et d'un soutien à la R&D sur les foyers.

- ▣ **Stratégie de diffusion à grande échelle des FA, Mme Niang EMMA, AMADER du Mali**

La composante Énergie Domestique de l'AMADER s'est fixé comme objectifs de vulgariser 510 000 FA et de porter la consommation annuelle de GPL de 3000 (2004) à 20000 (20009) tonnes. La stratégie repose d'abord sur l'organisation et l'appui aux producteurs à travers des conventions de partenariat avec l'implication des ONG et GIE.

- ▣ **Production et commercialisation à grande échelle des FA : cas de l'entreprise Katènè Kadji, Ousmane Samassekou, promoteur Mali**

Ce cas présente l'implication d'un opérateur privé dans la production et la vulgarisation de foyers améliorés. Il ressort de cette présentation que la durabilité des actions de production et de commercialisation peuvent être atteints par un secteur privé engagé, sous réserve d'appuis ponctuels.

- ▣ **Stratégie de diffusion des technologies de carbonisation : Meule Casamance, Tanor FALL du Sénégal**

Malgré les performances avérées de cette technologie de carbonisation, sa diffusion à large échelle ne peut se faire que dans le cadre d'une gestion rationnelle de la ressource (aménagements forestiers et gestion participative,...).

Synthèse de la deuxième journée (23 mai 2006)

Cette journée a été consacrée aux thèmes relatifs à la valorisation énergétique des déchets agricoles et municipaux et à l'usage moderne de la biomasse. Sept présentations ont été présentées autour de ces questions.

- ▣ **Production de biogaz : expérience du Togo et du Bénin**

Cette communication axée sur la valorisation des déchets végétaux et animaux en biogaz par des procédés de digesteur de type continu et discontinu. Il ressort des discussions qui ont suivi cette présentation que la production de biogaz reste limitée et s'accorde à des conditions particulières, notamment la disponibilité permanente de matières premières.

■ **Valorisation de déchets municipaux pour la production de biogaz : cas de la décharge de Akouédo (Côte d'Ivoire)**

Il s'agit d'un projet industriel qui a, entre autre composante la valorisation de la décharge d'Akouedo à des fins de production de 300 MW de puissance électrique. L'originalité de ce projet est que la durabilité et le financement pourrait s'obtenir à partir des mécanismes de l'environnement et particulièrement le MDP.

■ **Transformation de la coque d'arachide en charbon au Sénégal par Carbosen**

CARBOSEN est le fruit d'un partenariat entre NOVASEN (industrie d'huilerie) et CARBO (fabrication de fours de carbonisation). En plus de l'avantage qu'offre cette technologie en matière de diversification de combustibles de cuisson, la valorisation de ce déchet permet à la société de se débarrasser de 7000 tonnes de coques actuellement (20 000 tonnes à terme).

■ **Valorisation des tiges de cotonnier pour la production de combustibles domestiques au Mali : production de briquettes combustibles**

La chaîne de valorisation des déchets du coton associe les paysans et les associations féminines dans la collecte des tiges de cotonnier. Cette activité génère des revenus complémentaires d'autant que la Société Biomasse Mali chargée de la carbonisation du produit a une importante capacité de production de briquettes combustibles

■ **Biomasse et production d'électricité : exemple de production à partir de la pourghère au mali**

Conçu comme contribution à la sauvegarde de l'environnement, au rehaussement des revenus des populations rurales et à l'intégration des femmes dans le développement économique et social, le Programme National de Valorisation Énergétique de la plante pourghère vise, pour la période 2004-2008, l'accroissement du potentiel pourghère en vue d'assurer le fonctionnement de 20 véhicules 4X4 et de 5 groupes électrogènes pour l'électrification.

Les résultats probants atteints par le programme, notamment l'accessibilité de l'huile pourghère par rapport au gasoil, permettent de le citer parmi les actions réussies de valorisation de la bioénergie.

■ **La filière Éthanol : contraintes et perspectives**

Cet exposé a mis l'accent sur les opportunités de production d'Éthanol à partir de différents types de biomasse telles que la jacinthe d'eau, le maïs, le sorgho, le manioc, et surtout la canne à sucre, dans un contexte favorable au financement des MDP. A cet effet, une étude de viabilité de la filière Éthanol est en cours de développement par la Commission de l'UEMOA.

■ **Charbon minéral, substitut au bois énergie**

Les gisements de charbon minéral du Niger constituent une source indéniable de substitution à des fins domestiques et industrielles.

La Société Nationale de Carbonisation du charbon minéral « SNCC-SA » a été créée suite à un appui du PREDAS/CILSS et avec un capital (120 millions f cfa) provenant de trois autres sociétés nationales. Elle produit actuellement 20 000 tonnes de charbon carbonisé par an et pourrait, par une montée de production à terme, répondre aux besoins de la sous région.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'atelier thématique sur la biomasse a été l'occasion de faire l'état des lieux de l'utilisation du bois - énergie, des résidus agricoles et du charbon minéral dans la sous région.

Ainsi, l'atelier constate:

- a. Dans chacun des pays de l'Afrique de l'Ouest, certes à des degrés divers, des actions enrichissantes sont en cours sur la production d'équipements d'économie d'énergie (Foyers Améliorés), sur la diffusion de technologies de carbonisation (Meule Casamance pour le bois, des fours métalliques pour le charbon minéral), sur la valorisation des déchets municipaux, animaux et végétaux pour la production de biogaz et d'électricité, sur la transformation des déchets agricoles (coques d'arachide, tiges de cotonniers) en combustibles domestiques, sur la production de biocarburant à partir de la plante pourghère et sur les opportunités de production d'Éthanol ;
- b. L'implication des institutions nationales et sous régionales, des opérateurs privés, des projets/programmes, des associations et GIE, dans les chaînes de conception/production, vulgarisation/commercialisation, tests et marketing des équipements et combustibles.

- c. L'incidence des importations énergétiques sur les balances commerciales des États, dans un contexte caractérisé par le renchérissement des produits pétroliers.
- d. Des pesanteurs d'ordres organisationnel, économique, financier et environnemental entravant la pénétration des équipements et combustibles issus de la biomasse et ses dérivés, ainsi que des combustibles de substitution notamment le charbon minéral.

Après une analyse approfondie de la problématique du bois - énergie et les incidences attendues des actions d'économie et de substitution ainsi que des possibilités de valorisation moderne, l'Atelier fait les recommandations ci-après :

1. L'inscription, comme actions prioritaires, dans les politiques énergétiques nationales et sous-régionales la préservation du couvert végétal, la valorisation des substituts au bois-énergie et la production de biocarburants;
2. la création par nos États de cadres et de mesures incitatifs à la promotion de substituts au bois – énergie et à la production de biocarburants, notamment par :
 - l'organisation des acteurs des filières en réseau pour un meilleur échange de leurs expériences ;
 - l'encouragement de l'entrepreneuriat privé dans les filières bio-énergétiques par des allègements d'établissement ;
 - la mise en place de mécanismes de financement adéquats en faveur des opérateurs notamment des subventions ponctuelles ou de systèmes appropriés de crédits, etc., ;
 - l'exonération des taxes sur les équipements pour faciliter l'accès des populations à ces technologies ;
 - incitation des États, les institutions sous régionales et les Partenaires Techniques et Financiers à renforcer les capacités pour le développement de projets bioénergie, MDP, FEM, etc. et la mobilisation des financements y relatifs;
 - la mobilisation par les États des fonds 'Pays Pauvres Très Endettés' (PPTE) pour les projets bioénergie et des énergies de substitution;
 - l'incitation à la normalisation des équipements ;
 - l'appui aux opérateurs dans la mise en œuvre de plans de communication IEC (promotion, publicité, marketing, démonstration, etc.) ;
 - le renforcement des capacités techniques des opérateurs ;
 - la révision du système fiscal afin de rendre au bois-énergie son coût économique réel ;
 - l'évaluation des impacts économiques de la mise en œuvre des projets et programmes bioénergie et de substitution;
 - l'harmonisation des textes en matière de gestion transfrontalière des combustibles domestiques ;
 - l'encouragement des institutions spécialisées de la sous région à échanger leurs expériences et soutenir la R&D sur les équipements, substituts à la biomasse, les spéculations agricoles à vocation énergétique, etc.
3. Intégration dans nos systèmes pédagogiques de l'enseignement des filières bioénergie.

ATELIER n° 2 : LES ENERGIES RENOUVELABLES AUTRES QUE LA BIOMASSE

I - Contexte et situation

Les présentations et les débats de l'atelier ont fait ressortir, que les principales filières ER (Énergies renouvelables) sont mûres technologiquement, le marché encore embryonnaire alors que les perspectives de son développement sont réelles, considérables et durables.

Compte tenu de la diminution des réserves mondiales de ressources fossiles (pétrole brut notamment) et de l'augmentation corrélative et soutenue des prix mondiaux, les ER constituent une alternative de plus en plus rentable et durable pour les pays de l'Afrique sahélienne et de l'ouest qui sont dotés d'un gisement considérable, encore très faiblement exploité. Un développement accéléré des ER est par conséquent indispensable pour faire face au défi du développement, par la réduction de la vulnérabilité aux fluctuations des prix pétroliers mondiaux, un meilleur accès des populations aux services énergétiques, la réduction de la pauvreté par la création de revenus et la protection de l'environnement.

Cela suppose la promotion du marché des ER où les opérateurs privés appuyés par les pouvoirs publics, les institutions inter-gouvernementales régionales (CILSS, UEMOA etc.), ; les structures de recherche et la société civile auraient le rôle moteur.

L'atelier sur les ER a analysé tant les aspects positifs et transposables à l'échelle de la sous-région, que les contraintes majeures qui freinent l'émergence d'un marché des ER.

II- Les principales expériences réussies et points positifs mis en relief sont notamment :

- La maturité des technologies et leur maîtrise par les opérateurs
- La conception de systèmes hybrides (exemple éolien solaire etc.), pour l'optimisation de la disponibilité des ER.
- La fabrication, par les opérateurs de composants, répondant aux normes, entrant dans la réalisation des installations ER ainsi que leur maintenance.
- La réalisation d'installations complètes mais à une échelle encore réduite, compte tenu de l'étroitesse du marché,
- L'existence d'une expertise couvrant la quasi totalité des filières ER. Cependant celle ci doit être renforcée, afin d'atteindre une masse critique, qui va répondre aux besoins de l'expansion du marché.
- Des expériences réussies en matière de gestion, de distribution des équipements et services ER notamment en milieu rural.
- L'existence d'un partenariat privé public et un partenariat entre les opérateurs locaux et ceux du nord.
- L'accès à de nouvelles sources de financement, en provenance d'institutions internationales (exemple GEF, crédit carbone).
- L'existence récente d'un cadre législatif favorable au sein de l'espace UEMOA, notamment le tarif extérieur commun (TEC).

III- Recommandations aux pouvoirs publics et aux partenaires au développement pour la promotion du marché des ER:

Inscrire les ER comme axes prioritaires dans les stratégies et programmes nationaux :

- Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP),
- Stratégies et politiques énergétiques nationales,
- Programmes sectoriels de développement et d'équipement (environnement, santé, éducation, hydraulique, agriculture/ élevage, télécommunications, etc.).

Fixer des objectifs quantitatifs en matière de pénétration des ER dans les bilans énergétiques nationaux et création, si possible, de directions des énergies renouvelables dans les ministères techniques.

Créer un environnement favorable à l'investissement national et international (fiscalité, bonne gouvernance, expertise locale, etc.).

Initier une coopération entre les services de sécurité des différents pays en vue de sécuriser les équipements solaires (notamment les panneaux) contre les vols.

Vulgariser les produits ER notamment par la communication, la formation des usagers et autres actions de sensibilisation.

Octroyer des subventions selon des critères (par exemple zones défavorisées, secteurs prioritaires) définis par les principales parties prenantes, afin de favoriser la production locale de biens d'équipements et de services ER. Ces subventions ont pour objectif le développement du marché et non la création de situation de rentes.

Faciliter l'accès au crédit bancaire pour les opérateurs (par exemple crédit bonifié).

Développer l'accès au micro crédit au profit des usagers en ER.

Discriminer positivement les sociétés et acteurs régionaux (possibilité d'apporter les cautions dans la monnaie locale, lever certaines barrières sur le chiffre d'affaires, compte tenu de la surface réduite financière des entreprises privées).

Donner la préférence aux produits et compétences régionales.

Promouvoir des centres d'excellence dans la sous région, dans les différentes filières ER et, assurer la continuité des acquis dans la recherche-développement en ER.

Favoriser la création de partenariats Nord-Sud et Sud-Sud.

Favoriser le partenariat public / privé, promouvoir et/ou renforcer le partenariat dans la sous-région, le transfert de technologies et la mobilisation du financement international.

Appuyer les opérateurs à l'accès aux fonds internationaux incluant les ER (fonds mondial de l'environnement : GEF, le Mécanisme de développement propre, etc.)

Professionnaliser la filière par la reconnaissance des opérateurs répondants à certains critères prédefinis, labellisation/certification des équipements, définition de normes, lutte contre la contrefaçon.

Favoriser le transfert des expériences réussies dans le développement des ER, afin de lever la contrainte du coût élevé de l'investissement initial, par exemple vendre les services et non l'installation génératrice de ce service.

Appuyer le regroupement des professionnels au niveau national et régional dans le domaine des ER (Association Africaine Industrielle et Installateur Solaire : AFRISOL), notamment par l'intensification des échanges d'expérience.

Favoriser la participation des opérateurs et des associations d'opérateurs (exemple AFRIISOL), dans les principales instances internationales, afin de participer aux décisions dans le domaine des ER.

Développer les systèmes existants pour la production et la circulation de l'information (AFRIISOL, CILSS, UEMOA etc.).

Renforcer l'appui des États, des institutions régionales et internationales (CILSS, UEMOA, CEDEAO, BAD, BID, Banque Mondiale, UE, UNESCO, ISESCO, FAO, coopération bilatérale, etc..) en faveur des professionnels de la filière ER.

Les rapporteurs :

SOULE Salifou, MESS/R/T/IGS - Rapporteur
HASSAN Hamza, MME/DERED - Rapporteur
KHENNAS Smail, PREDAS/CILSS - Facilitateur

■ Annexe 3 : Recommandations du segment politique ■

INTRODUCTION

L'accès aux services énergétiques de qualité est un défi majeur pour le développement économique et social des populations. Au monde et en Afrique subsaharienne, seule une proportion infime de la population a accès aux énergies modernes, notamment l'électricité. Cela freine le développement économique et entraîne une utilisation abusive du bois-énergie comme source principale d'énergie avec des problèmes de déforestation mais aussi de santé publique (pollution intérieure des maisons liée aux mauvaises conditions d'utilisation du bois-énergie) qui touchent en premier lieu les femmes et les enfants. En outre, l'utilisation des énergies fossiles est plus coûteuse pour l'environnement.

Cette situation risque de perdurer encore du fait du renchérissement du prix des produits pétroliers qui les rend encore plus inaccessibles aux plus pauvres.

Il devient impératif d'assurer la transition pétrolière par un recours plus conséquent aux énergies renouvelables qui présentent plusieurs avantages : par définition, elles sont inépuisables, disponibles localement, très peu polluantes (car produisant peu ou pas de gaz à effet de serre et réduisant ainsi l'impact sur la santé et le climat mondial).

C'est dans cette perspective que le CILSS et l'UEMOA, avec l'appui des partenaires au développement ont soutenu la tenue à Niamey, du 22 au 26 mai 2006, du premier Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS).

Le MERS comprend trois volets :

- Une exposition des entreprises sahariennes et ouest-africaines produisant des équipements ou services pour la mise en valeur des énergies renouvelables ;
- deux ateliers thématiques consacrés, l'un à la biomasse, et l'autre, aux autres énergies renouvelables ;
- un segment politique à l'attention des décideurs politiques et des partenaires au développement. Au cours de cette session seront présentés les principaux problèmes identifiés, notamment par les entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables (ER), ainsi que les recommandations majeures.

ASPECTS POSITIFS

L'exposition et les deux ateliers thématiques ont fait ressortir qu'il existe au Sahel et en Afrique de l'Ouest des filières d'énergies renouvelables matures technologiquement, notamment en ce qui concerne :

- le solaire photovoltaïque et thermique,
- l'éolien,
- les systèmes hybrides (combinaison de plusieurs sources d'énergies renouvelables)
- les technologies de transformation et d'utilisation des différentes formes de biomasse : bois, charbon de bois, déchets municipaux, résidus agricoles, plantes envahissantes, etc.

Les perspectives qui s'offrent aux énergies renouvelables sont prometteuses notamment en matière de lutte contre la désertification, limitation des impacts du changement climatique, et de développement à grande échelle de l'électrification décentralisée.

Les différentes applications montrent que les énergies renouvelables constituent une **alternative de plus en plus rentable et durable** pour les pays de l'Afrique sahélienne et de l'ouest qui sont dotés d'un gisement considérable, encore très faiblement exploité.

Cependant, malgré l'importance des gisements en énergies renouvelables et les perspectives de développement de ces filières, **le marché est encore embryonnaire**. Il en résulte que le bois et le charbon de bois restent dominants pour la satisfaction des besoins des populations.

Un **développement accéléré** des énergies renouvelables est par conséquent indispensable pour faire face au défi du développement, par :

- la réduction de la vulnérabilité due à l'augmentation continue des prix pétroliers mondiaux,
- un meilleur accès des populations aux services énergétiques,

- la réduction de la pauvreté par la création de revenus,
- et la protection de l'environnement.

Cela suppose la promotion du marché des énergies renouvelables où les **opérateurs privés** joueraient un rôle moteur avec l'appui des pouvoirs publics, des institutions inter-gouvernementales régionales, des structures de recherche et de la société civile, et des partenaires au développement.

CONTRAINTE S

L'analyse approfondie des filières énergies renouvelables fait ressortir que l'expansion du marché des énergies renouvelables est freinée par des contraintes majeures, notamment d'ordre politique et financier dont la levée suppose un soutien des décideurs politiques et des partenaires au développement.

Recommandations prioritaires pour le développement du marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest

D'importantes recommandations ont été faites pour contribuer à lever les contraintes identifiées notamment par la vulgarisation des technologies et expériences locales réussies. Ces recommandations sont accompagnées de mesures estimées réalisables dans un horizon temporel relativement court (de quelques mois à 3 ans).

A. En direction des décideurs politiques

1. L'inscription de l'énergie, notamment les ER, comme axe prioritaire dans les stratégies et programmes nationaux :
 - stratégie de réduction de la pauvreté (SRP),
 - stratégies et politiques énergétiques nationales,
 - programmes sectoriels de développement et d'équipement (environnement, santé, éducation, hydraulique, agriculture/élevage, télécommunications, etc.),
 - fixer des objectifs quantitatifs en matière de pénétration des ER dans les bilans énergétiques nationaux et lever les contraintes qui limitent le large accès des populations aux services fournis par les ER.

Cette inscription constituera un signal fort en direction des acteurs locaux et des partenaires au développement.

2. Créer un environnement propice à l'investissement national et international par :
 - l'encouragement à l'installation des entreprises d'ER par des exonérations fiscales (par exemple non imposition pendant cinq ans après la création), des mécanismes réglementaires permettant un accès équitable des entreprises aux marchés ;
 - des mesures fiscales et réglementaires favorables pour l'émergence d'un marché, par exemple la détaxation des équipements ER, l'harmonisation des textes en matière de gestion transfrontalière des combustibles domestiques, l'appui aux opérateurs dans la mise en œuvre de plans de communication IEC (promotion, publicité, marketing, démonstration, etc.) en favorisant l'accès aux média sous l'égide des pouvoirs publics,
 - la création de cadres et de mesures incitatifs à l'utilisation rationnelle des ressources forestières (aménagement participatif des forêts, relance des actions foyers améliorés et techniques améliorées de carbonisation), à la promotion de substituts au bois – énergie (valorisation des résidus agricoles, des déchets ménagers et du charbon minéral), et à la production de biocarburants,
 - poursuivre la réflexion pour l'accès aux crédits afin de lever les contraintes de la surface financière réduite des entreprises compte tenu de l'étroitesse actuelle du marché. Cette réflexion sera notamment axée sur le cautionnement des entreprises privées auprès des institutions bancaires, la création de fonds de garantie, l'octroi éventuel de subventions ciblées et limitées dans le temps. Il peut également être envisagé l'organisation d'une table ronde auprès des institutions bancaires de la sous-région afin (i) de faire connaître les opérateurs économiques et les produits énergétiques émergeants et porteurs ainsi que leurs besoins en financement et (ii) faciliter l'accès au crédit et développer des modalités d'accès aux produits énergétiques en faveur des utilisateurs finaux ;
 - le développement de l'expertise locale,
 - la promotion et le renforcement du partenariat public / privé afin de faciliter le transfert de technologies,
 - la professionnalisation de la filière : mise en place de dispositifs de labellisation/certification des équipements, la définition de normes, la lutte contre la contrefaçon,
 - l'appui conséquent et soutenu à la recherche développement sur les ER.

3. La mobilisation du financement international à travers le développement des capacités des acteurs (entreprises, services administratifs,...) notamment :
 - la formation sur les modalités d'accès aux financements tels que le Mécanisme de Développement Propre, le Fonds de l'Environnement Mondial, les fonds arabes, l'Initiative de l'Union européenne sur l'Énergie, les techniques de négociations, le montage de dossiers,
 - la promotion de la participation des opérateurs et des associations d'opérateurs dans les principales instances internationales, afin de participer à la prise de décisions dans le domaine des ER,
4. L'introduction et/ou la consolidation de modules de formation relatifs aux ER dans les systèmes éducatifs nationaux et régionaux, formels et non formels, afin de sensibiliser le public.
5. L'institutionnalisation du MERS, ce qui implique une contribution (financière, ressources humaines et matérielles) des pays dans sa préparation et sa tenue.

B. En direction des partenaires au développement

6. Incrire la promotion des ER comme axe prioritaire de la coopération bilatérale et multilatérale avec les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest par exemple en soutenant des fonds de promotion des ER,
7. Favoriser la création de partenariats Nord-Sud :
 - mise en relation des opérateurs,
 - accès aux technologies,
 - information sur les modalités d'accès aux financements bilatéraux et multilatéraux,
 - accès aux programmes de recherche et de formation sur les ER.

C. Suivi des recommandations

Il est recommandé la mise en place d'une structure légère de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Cette structure pourrait être constituée des institutions régionales concernées par la question des ER (CILSS, UEMOA, CEDEAO, etc.) et travaillerait en collaboration avec les États, les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile.

■ Annexe 4 : DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE DES MINES ET DE L'ENERGIE ■ Niamey, le 26 mai 2006

- Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants du Corps Diplomatiques,
- Monsieur le Chef de la délégation de l'Union Européenne,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes de Coopération Bilatérale et Internationale,
- Chers Invités,
- Mesdames et Messieurs,

Nous voilà au terme de la première édition de l'exposition rencontre " **Marché des Energies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest** " MERS 2006. Il n'y aucun doute pour moi que cette réunion a été extrêmement féconde.

D'abord, elle a été l'occasion pour nous de faire un état des lieux minutieux et empreint de franchise qui nous a permis non seulement de prendre la mesure de nos immenses besoins et faiblesses dans le domaine des énergies renouvelables, mais aussi de nos atouts en terme de potentiels naturels et de technologies développées par les uns et les autres en la matière dans notre sous région.

Cet état des lieux a aussi fait la situation de la coopération entre nos pays ici représentés dans le domaine des énergies renouvelables ainsi que les perspectives en la matière.

Vos travaux en atelier ont été ponctués par diverses contributions très riches en témoignent les recommandations très pertinentes présentées au cours de la table ronde qui s'en est suivie.

Mesdames et Messieurs,

Permettez- moi, en votre nom à tous de rappeler comme nous l'avons si bien souligné au cours de nos travaux, que le devenir heureux, de ces recommandations dépend de l'engagement de chacun de nous dans le développement de ce sous secteur combien porteur et duquel dépendra l'avenir des générations futures.

Je n'ai aucun doute que chacun s'efforcera d'assumer la part de responsabilité qui est la sienne en la matière.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, enfin de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier tous ceux qui ont bien voulu faire l'effort de répondre à notre invitation en participant activement à cette rencontre.

En effet, si le MERS 2006 peut être qualifié d'expérience réussie, c'est grâce à l'abnégation dont vous avez fait preuve tout au long de vos travaux.

Je demanderai à vous tous votre indulgence pour les différentes insuffisances constatées dans l'organisation de cette première édition du MERS.

Mes remerciements s'adressent aussi à nos Chers Frères et Collègues qui n'ont pas pu faire le déplacement sur Niamey, je suis convaincu qu'ils sont de cœur avec nous.

Mesdames et Messieurs,

Je pense qu'il ne serait pas de trop de remercier à votre nom et à celui de tout le Peuple Nigérien le **CILSS et l'UEMOA** qui ont initié cette rencontre de Niamey qui je suis certain est un départ pour le développement des énergies renouvelables pour le bien être de nos laborieuses populations.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit des partenaires techniques et financiers qui nous ont toujours appuyé dans notre perpétuelle Lutte Contre la Pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare clos les travaux de la première édition de la rencontre Exposition " **Marché des Énergies Renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest** ".

Je vous remercie de votre aimable attention.

■ LISTE DES PARTICIPANTS ■

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
Bénin	1	AKOUEDENOUDJE Clément Bill	Direction Générale de l'Énergie
Bénin	2	LEKOTO Justin	Opérateur Privé Centre Songha
Burkina Faso	3	OUEDRAOGO Bassirou	Direction Énergie Trad. / Représentant le Ministre
Burkina Faso	4	BARRY C. Prosper	Opérateur Privé Attesta
Burkina Faso	5	BAYI P. Suzanne	Accompagnatrice Yarbanga
Burkina Faso	6	DERRA K. Pierre	Accompagnateur Attesta
Burkina Faso	7	GNOUMOU Dakobo	Opérateur Privé APEES
Burkina Faso	8	KANAZOE Saidou	Coordination National PRII
Burkina Faso	9	KINDA Joachim	Opérateur Privé "K &K International"
Burkina Faso	10	KONSEIBO Charles Didace	Opérateur Privé CEAS
Burkina Faso	11	LAUDE Jean-Paul	CTP Ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie
Burkina Faso	12	Mme COMPAORE Koudbi	Opérateur Privé
Burkina Faso	13	Mme ILBOUDO Jeanne Marie	Opératrice Privée
Burkina Faso	14	Mme NACRO Saphiatou	PRII - Coordinatrice délégation
Burkina Faso	15	NEBIE Lassiné	Directeur de l'Actualité Énergie" associé à "La Trame"
Burkina Faso	16	SANOGO Oumar	IRSAT
Burkina Faso	17	SANOU Siaka	Accompagnateur APEES
Burkina Faso	18	SOW Souleymane	Opérateur Privé "Micro Sow"
Burkina Faso	19	TRAORE Karim	Coordonnateur National PRS II
Burkina Faso	20	TRAORE Oumarou	Accompagnateur Micro Sow
Burkina Faso	21	YERBANGA Frédéric	Opérateur Privé Céramiste
CILSS	22	S.E.M MBENGA Musa S.	Secrétaire Exécutif
CILSS	23	COULIBALY Dramane	Responsable PRA-SA-LCD/P&D
CILSS	24	DIELBEOGO Samual	Chauffeur
CILSS	25	Elhadji MAHAMANE M. Lawali	Coordonnateur Régional du PREDAS
CILSS	26	KABORE François	Assistant Technique à l'URC/PRS II
CILSS	27	KHENNAS Smail	Assistant Technique à la CRC/PREDAS
CILSS	28	KI Michel	Chauffeur
CILSS	29	KINDO Harouna	Chef UAM Communication-Information-Documentation
CILSS	30	KONANDJI Hamadi	Expert en Énergie Domestique PREDAS
CILSS	31	OUEDRAOGO Kougbila	Comptable gestionnaire au PREDAS
CILSS	32	OUEDRAOGO Sylvain	Chauffeur
CILSS	33	ROUAMBA Djénaba	Attachée au Cabinet du Secrétaire Exécutif

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
CILSS	34	S. BARMOU Idrissa	Expert en Système d'information PREDAS
CILSS	35	SORGHO C. Nobila	Traducteur-interprète
CILSS	36	TIEMTORE Adama	Chauffeur
CILSS	37	TIENDREBEOGO Pauline	Comptable gestionnaire URC / PRS II
Côte d'Ivoire	38	N'GUESSAN N'Cho Pacome	Point focal PRBE
Côte d'Ivoire	39	BOTTO Ahou Florent	Groupe Eoulee
Côte d'Ivoire	40	GUEI Emil	Directeur Général du Groupe Eoulee
Espagne	41	ARITO Miguel	Directeur Isofoton Afrique de l'Ouest
France	42	CLARET Boris	Association La Trame
France	43	Kuami Wowogno	Yil Agence
France	44	Mme ADEJOUMON Christelle	Opératrice Privée - "Tendances"
Gambie	45	BAH F.M. Saho	Directeur de l'Énergie / Représentant le Ministre
Gambie	46	Carrol Reynold	Entreprise VM
Gambie	47	Momodou S. Ceesay	Coordonnateur National PRS II
Gambie	48	TOURAY Omar	Opérateur Privé Directeur de Gam Solar
Guinée Bissau	49	SEM PEQUENO Augusto	Secrétaire d'État à l'Énergie
Guinée Bissau	50	BALLO Baldé	Coordonnateur National PRS II
Guinée Bissau	51	Fernando José Bénicio	Animateur National PREDAS
Mali	52	SYLLA Lanciné	Directeur de l'Énergie / Représentant le Ministre
Mali	53	DOUKOURE Mamoutou	Coordonnateur National PRS II
Mali	54	Hamata Ag Antafaye	CNESOLER
Mali	55	Mme NIANG Emma KOUROUMA	AMADER
Mali	56	SAMAKE Aboubacar	CNESOLER
Mali	57	SAMASSEKOU Ousmane	Opérateur Privé Directeur de Katéné Kadji
Mali	58	SANOGO Cheick Ahmed	Animateur National PREDAS
Mali	59	TRAORE Seybou	Opérateur Privé Directeur Biomasse Mali
Mauritanie	60	Hacen Ould KHOUNA	Animateur National PREDAS
Mauritanie	61	BA Fadhel	Opérateur Privé
Mauritanie	62	Lefdal Ould Daddé	Coordonnateur National PRS II

Rapport du MERS : Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
Niger	63	SEM Mohamed Abdoulahi	Ministre des Mines et de l'Énergie
Niger	64	Abari Boulama	CCOAD
Niger	65	Abdou Anabo	Tout-Hydro Niger
Niger	66	Abdou Boubacar	ONG-ERDD-LASSABOU
Niger	67	Abdou Boubacar Louis	ERDD/lassabou
Niger	68	Abdoul Habou Alio	Ministère Enseignement Supérieur et Recherche
Niger	69	Abdoul Razack Amadou	SG/MME
Niger	70	Abdoulaye Seyni	CHAUFFEUR
Niger	71	Abdoulhadou Alio	DRS/IT/MESS/R/T
Niger	72	Abdulkarim Saidou	Autorité de Régulation
Niger	73	Abdulkarimou Seini	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
Niger	74	Abdourhaman Boubacar	MFPT/EJ
Niger	75	Adamou Malam Aboubacar	MME/DRME/Diffa
Niger	76	Ado Moumouni	MPF/PE
Niger	77	Alhadi Alkassoum	Responsable commercial Sic Solar
Niger	78	Ali Halidou	Ministère de l'Environnement (MHE/LCD)
Niger	79	Amadou Sumana	MME/DE
Niger	80	Assadek Cham Cham	CNEDD
Niger	81	Assoumana Oumarou	Coordonnateur National PRS II
Niger	82	Balarabe Saadou	GIER
Niger	83	Balla Mahamane Rabiu	DE/MME
Niger	84	BITOUMBA Daniel	Énergie Renouvelable
Niger	85	Boubacar Manou	Conseiller Cabinet du Premier Ministre
Niger	86	Boubacar Nalado	MME/DH
Niger	87	Cham Cham Assadeck	CNEDD
Niger	88	Chetima Katiella Abdou	IGS/MME
Niger	89	CISSE Alzouma	Direction de l'Électricité
Niger	90	DIASSO J. Ludovic	Traducteur-Interprète Centre Régional Agrhyemet
Niger	91	DIORI Omar	Technicien SNS-BP Solar
Niger	92	Djibo Ide	PLANTON
Niger	93	DJIMBA Mahamadou	ORTN
Niger	94	Doukia Doua	Reprographe
Niger	95	Dr Soule Salifou	Ministère Enseignement Supérieur et Recherche
Niger	96	Dr. BARRY Sadio	MSP/LCE/HNN
Niger	97	Dr. DAN DAH Mahaman Laouali	Cabinet Niger Horizon - Modérateur

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
Niger	98	FAYIN Hubert	PMAEPS
Niger	99	Ganiou Abdourhamane T.	DERED
Niger	100	Garba Mallam Issaka	MME/DRME/Niamey
Niger	101	GNOUMOU Faustin	Centre Régional Agrhyemet
Niger	102	GOUDOU Dieudonné G.	Haut Commissariat Au Barrage de Kandadjii
Niger	103	Hamisso Amadou	DERED
Niger	104	Hassane Adamou Harouna	DRCREP/DOUANE
Niger	105	Hassane Alfari	SECRETAIRE
Niger	106	Hassane Amadou	DH
Niger	107	Hassane Hamza	DERED/MME
Niger	108	Hassane Idrissa Souley	ANPII - Chercheur
Niger	109	Ibrahim Amini	Responsable Technique Entreprise Solaris
Niger	110	Ibrahim Awa	Attaché commercial RESEDA
Niger	111	Ibrahim Harouna	MME/DE
Niger	112	Ibrahim Soumaila	DERED/MME
Niger	113	Ibro Adamou	MHE/LCD
Niger	114	Idi Aboubakar	MME/DRME/Maradi
Niger	115	Issa Maidagi	DERED/MME
Niger	116	Issaka Moussa Zakou	Responsable commercial SNCC
Niger	117	Issoufou Abdoulaye	Responsable technique BETP - Communications
Niger	118	Kane Halilou	MME/CER
Niger	119	Kane Oumarou	MME/DEP
Niger	120	Kimba Yaye	MME/DRME/Tahoua
Niger	121	Laouali Arzika	Responsable Technique SNS-BP Solar
Niger	122	MADOUGOU Idrissa	Société Réchauds "Tchip"
Niger	123	Magagi Ibrahim	SP/CONACILSS
Niger	124	Mahamadou Ada	Vulgarisateur SNCC
Niger	125	MAHAMADOU Hadizatou	GARAGE Administratif
Niger	126	Mai Moussa Mourima	ONG/ONVPE
Niger	127	Makigoudou Madagi	MANŒUVRE
Niger	128	Mamane Malam Abdou	IGS/MME
Niger	129	Mamane Manssour Schitou	DERED
Niger	130	MANZO Laouali	Technicien Centre National d'Énergie Solaire (CNES)
Niger	131	Melle AMADOU Mariama	Animatrice SNCC
Niger	132	Melle GAKOYE Nafiatou	Animatrice SNCC

Rapport du MERS : Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
Niger	133	Mlle GARBA Hamaza	Animatrice SNCC
Niger	134	Mme BOUBACAR Zalia	CNEDD
Niger	135	Mme DJIBO Saadi ISSOUFOU	MME/DRME/Tahoua
Niger	136	Mme DJINGARE Haoua	CONGAFEN
Niger	137	Mme GAGARA Fatimata	Ministère de l'Environnement (MHE/LCD)
Niger	138	Mme Habiba Sakho	Ministère de l'Économie et des Finances
Niger	139	Mme Hadiza Halidou	RDFN
Niger	140	Mme HAMA Adama	SECRETAIRE
Niger	141	Mme Hamido H. Sakho	MEF/CCD/DGPS
Niger	142	Mme IBRAHIM Fati	SECRETAIRE
Niger	143	Mme ISSOUFOU Aichatou	DAIRP/MME
Niger	144	Mme Katambe Mariama	FEMJES
Niger	145	Mme NAZIR Rakiatou	Animatrice SNCC
Niger	146	Mme Safia Alzouma	DERED/MME (Directrice)
Niger	147	Mme SEINI Kadidja	SECRETAIRE
Niger	148	Mme YAYE Haoua Oumarou	DH/MME
Niger	149	Moctari Saidou	MME/DRME/Agadez
Niger	150	Moussa Amadou	MDA
Niger	151	Moussa Garba Souleymane	DERED
Niger	152	Moussa Maidabo Mahaman	DAAF/MME
Niger	153	Nassourou Bello	DERED/MME
Niger	154	OUAZY Mounkaila	Tout-Hydro Niger
Niger	155	OUNTOUNDJI Charles	Directeur SNS (BP Solar)
Niger	156	Pr. WRIGHT Albert	Enseignant chercheur EMIG
Niger	157	Rabiou Allassane	Direction de l'Électricité
Niger	158	Rabiou Hachirou	PMAEPS
Niger	159	Rachide Idi Tassiou	DE/SIE/MME
Niger	160	SADATE Saley	Énergie Renouvelable
Niger	161	Sadou Mounkaila	DG Société Nigérienne de Carbonisation du Charbon SNCC-SA
Niger	162	Salao Mai-Aya	MME/DRME/Zinder
Niger	163	Saley Yahaya	CNES
Niger	164	Salifou Souleymane	SAHEL ENERGIE
Niger	165	Salissou Malam Kadir	DERED
Niger	166	Saminou Dan Daoudou	MME/DRME/Tillabéry
Niger	167	Sani Ali	MPF/PE

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
Niger	168	SATOUI Halidou	DOUBANI
Niger	169	SEYDOU Hamssatou	DCDIDL/MAD
Niger	170	Seyni Abdoukarimou	MAE/C/IA
Niger	171	Seyni Nouhou Amadou	DERED/MME
Niger	172	Soumana Boubacar	CNES
Niger	173	Tahirou Boureima	PROTOCOLE D'ETAT
Niger	174	Tahirou Djibo	MHE
Niger	175	TIEMOU GAOH Issoufou	MME/DERED
Niger	176	Yahaya Aboubacar	Responsable technique Sic Solar
Niger	177	Yahaya Yaou	Conseiller Centre National d'Énergie Solaire (CNES)
Niger	178	Yaou Dan Baki	Commissaire de Police, DP Hautes Personnalités
Niger	179	Yayé Manou	Indépendant
Niger	180	Zakaouanou Nouhou	MME/SIE-NIGER
Niger	181	ZIPPEL Ernest	Directeur Entreprise Solaris
Nigéria	182	AYITE John A.	Ambassade du Nigéria au Niger
Nigéria	183	Rumah	Ambassade du Nigéria au Niger
Sénégal	184	THIOUNE Lamine	Directeur de l'Énergie / Représentant le Ministre
Sénégal	185	BARRY Philippe	Coordonnateur FASEN
Sénégal	186	Cheick Hamadou Bamba Fall	Opérateur Privé / Directeur Technique Carbosen
Sénégal	187	Cheick Sadibou Mane	Presse internationale
Sénégal	188	DAHOUENON Mansour Assani	Responsable électrification rurale
Sénégal	189	Diamé Signate	Président de la Communauté Rurale de Nétéboulou
Sénégal	190	FALL Tanor	Direction des Eaux et Forêts
Sénégal	191	FAYE Yvonne	Directrice Technique Energy R
Sénégal	192	LO Ismaïla	Division électricité
Sénégal	193	NGOM Alassane	Suivi/Évaluation PROGEDE
Sénégal	194	NIANG Ibrahima	Animateur National PREDAS
Sénégal	195	OWSIANOWSKI Rolf-Peter	Chef Mission PERACOD
Sénégal	196	SALL Baye Ndiack	Coordonnateur National PRS II
Sénégal	197	SALL Momar	Opérateur Privé / Forgeron
Sénégal	198	SAMB Lamine	Opérateur Privé / Céramiste
Sénégal	199	Sébastien Yendu Babakan	Presse internationale
Sénégal	200	SEGOU N'DIAYE Alassane	Coordonnateur National PERACOD

Pays	N°	Noms et prénoms	Qualité/structure
Sénégal	201	WADE Cheick	Agence Sénégalaise d' Electrification rurale (ASER)
Tchad	202	S.E.M Abassallah Youssouf	Ministre de l'Énergie et des Mines
Tchad	203	Adjis Mahamat	Animateur National PREDAS
Tchad	204	Mahamat Oumara	Coordonnateur National PRS II
UEMOA	205	Salifou Djibril	Directeur de l'Énergie
UEMOA	206	DIANKA Mamadou	Coordonnateur PRBE
Union Européenne	207	SEM Jeremy Lester	Chef de la Délégation UE au Niger
Union Européenne	208	Ayméric Roussel	Délégation de l'UE au Niger Burkina Faso
Union Européenne	209	Thiery Bertouille	Délégation de l'UE au Niger
Togo	210	TCHARABALO Abiyou	Point focal PRBE
Togo	211	Balamwé Badaba	Opérateur Privé - EGCR/Entreprise



République du Niger

Contact	:	Direction des Énergies Renouvelables et des Énergies Domestiques
Adresse postale:	:	Ministères des Mines et de l'Énergie, BP 11700 Niamey, Niger
E-Mail	:	mme@intnet.ne
Téléphone	:	+227 73 65 30
Fax	:	+227 73 27 59



Contact	:	Cellule Régionale de Coordination (CRC) PREDAS
Adresse postale	:	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel 03 BP 03 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso
E-Mail	:	predas@cilss.bf
Téléphone	:	+226 50 37 41 25 / 26
Fax	:	+226 50 37 41 32
Site Web	:	http://www.cilss.bf/predas



Contact	:	Programme Régional Biomasse Énergie (PRBE)
Adresse postale	:	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
E-Mail	:	commission@uemoa.int
Téléphone	:	+226 50.31.88.73 à 76
Fax	:	+226 50.31.88.72
Site Web	:	http://www.uemoa.int